

## CHARTRE NUMERIQUE RESPONSABLE

Parce que le numérique concerne tout le monde et qu'il est devenu un outil incontournable dans l'exercice de nos fonctions, mais aussi dans notre vie extra-professionnelle, nous nous engageons à adopter un comportement responsable et transmettre les bonnes pratiques dans l'utilisation de nos outils numériques.

Comment agir au quotidien ?

Voici notre bonne charte numérique responsable en entreprise :

### **1. Éviter d'envoyer des pièces-jointes, privilégier le partage via un service en ligne**

Lorsque l'on sait qu'une pièce-jointe représente une ampoule allumée pendant 24h soit 2400 Wh, on réalise qu'il peut être tout aussi pertinent de privilégier l'envoi de contenu via des liens !

### **2. Vider sa boîte mail**

Vous avez probablement déjà vu passer cette information, un email = 30 grammes de CO<sub>2</sub>. Cela peut paraître ridicule mais multiplié par les vagues d'emails que nous recevons chaque jour, que cela soit dans la sphère privée ou professionnelle, le total grimpe très vite. Alors pensez à faire du tri !

### **3. Ne pas accumuler les onglets ouverts**

Nos recherches s'accumulent, nous jonglons entre plusieurs tâches et finissons avec une vingtaine, une trentaine, ou parfois une cinquantaine d'onglets ouverts ! Sauf que 100 onglets ouverts, c'est l'autonomie de votre ordinateur qui décroît d'environ une heure. Alors pour préserver la planète et l'autonomie de vos équipements, pensez à fermer vos onglets !

### **4. Débrancher et éteindre son/ses appareil(s) lorsqu'on quitte son poste de travail**

Nombreux sont les chargeurs eseuilés que l'on laisse branchés plusieurs heures, voire plusieurs jours ou même que l'on ne débranche jamais : c'est une erreur classique mais redoutable. Les appareils en veille représentent en moyenne 10% d'énergie gaspillée, gaspillage pouvant facilement être évité ! Hop, on débranche.

### **5. Éteindre la caméra lorsqu'elle n'est pas nécessaire**

Encore un geste qui peut paraître anodin, mais mettre sa caméra lors de chaque réunion consomme davantage et pollue donc davantage. 1 heure de communication vidéo c'est entre 150g et 1kg de CO<sub>2</sub> émis, en fonction de la qualité du débit et de l'image... Alors lors

de votre prochaine réunion, en interne par exemple, n'hésitez pas à n'apparaître qu'avec vos initiales !

## **6. Gérer la fin de vie des équipements**

Parce que la fin de vie de nos équipements numériques a un impact majeur sur la consommation de ressources, la quantité de déchets produits et la surproduction de nouveaux équipements, nous nous engageons à contribuer à une meilleure gestion de la fin de vie des équipements :

- en systématisant le recours à des partenaires reconnus pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE);
- en favorisant le recours à des partenaires de l'économie locale, sociale et solidaire pour réemployer des équipements qui restent fonctionnels;
- en allongeant la durée de vie des équipements numériques.

**Géraldine BLANC,**  
Directrice Générale